



A. V. D. L.

Association Villeurbannaise pour le Droit au Logement

277, rue du 4 août 69 100 Villeurbanne
Tél. 04 72 65 35 90
avdl.asso@free.fr
www.avdl.fr

Appel aux dons 2009 : Lutte contre les discriminations, Rejoignez nous dans ce combat pour une société plus juste et égalitaire.

Cher(e)s ami(e)s,

Pouvoir accéder à un logement décent est un droit fondamental et garanti par la loi à toute personne quels que soient son origine, son apparence physique, son état de santé, sa situation de famille, son orientation sexuelle ou son appartenance politique...

Le manque d'offre et le niveau des coûts pour se loger sont les premières causes de difficultés d'accès au logement.

Ils masquent également une autre réalité : l'accès au logement et les parcours résidentiels sont plus compliqués pour certaines populations parmi les plus fragiles – immigrés et étrangers, familles monoparentales, personnes handicapées...

Ces éléments sont connus, mais ils ont systématiquement tendance à être minimisés ou même rejetés. Pourtant, la violence et la souffrance liées au vécu discriminatoire sont importantes.

Depuis plusieurs années, l'AVDL est reconnue pour la qualité de ses actions dans le domaine de la lutte contre les discriminations. **Nous sommes convaincus qu'en les combattant, nous renforçons le cœur du pacte républicain :**

- **Nous informons notre public sur les discriminations**, entre autre, via la rédaction d'un guide d'information sur les discriminations. Intitulé « Discrimination, en parler pour agir », il aura vocation à être diffusé plus largement en 2010.
- **Nous mobilisons un groupe de demandeurs de logement** afin de recueillir leurs expériences discriminatoires.
- **Nous accompagnons des familles dans le rétablissement de leurs droits** en les aidant à saisir les autorités ou instances compétentes en cas de discriminations avérées
- **Nous informons et sensibilisons nos partenaires** via la rédaction et la diffusion d'un bulletin trimestriel « Discrimination et logement »

Agir contre les discriminations – et particulièrement contre les discriminations « ethniques » – c'est faire de l'égalité de traitement entre tous les citoyens la règle et non l'exception.

**En nous soutenant, vous nous permettrez de poursuivre
nos actions concrètes d'information, d'accompagnement et de sensibilisation
en matière de lutte contre les discriminations**

Pio GAVEGLIA
Président

Sylvain CAMUZAT
Directeur

Vous pouvez déduire 66 % de votre don directement de vos impôts, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi, un don de 50 € ne vous coûte que 17 €. Nous vous ferons parvenir à cet effet un reçu fiscal.

**Lutte contre les discriminations :
Pour une société plus juste et égalitaire,
Je soutiens
l'Association Villeurbannaise pour le Droit au Logement**

Nom, prénom :

Adresse :

Adresse mail : Téléphone :

Je soutiens l'action de l'AVDL

Par un don ponctuel de :

15 € 30 € 60 € 100 € 150 € €

Par un don régulier :

Je souhaite être prélevé le 5 de chaque mois de € au profit de l'AVDL, compte CCP 0391610L038. A cet effet je joins un RIB

Signature :

Si ce n'est déjà fait, j'adhère à l'AVDL pour 2009 :

Adhésion : 5 €(bénéficiaire RSA) 10 € 25 €(soutien)

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Rappel : vous pouvez déduire 66 % de votre don directement de vos impôts, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi, un don et/ou une adhésion de 50 € ne vous coûte que 17 €

Par avance, merci de votre confiance et de votre aide !

Bulletin à renvoyer à :

AVDL
277 rue du 4 août
69 100 Villeurbanne

Des personnes de votre entourage partagent nos convictions,
sont intéressées par nos actions ?
Cet appel aux dons n'a pas besoin d'autorisation pour circuler librement !
(téléchargement sur www.avdl.fr)